



Clara ALONSO
Animateur du patrimoine

« LES MARDIS DU PATRIMOINE »

HISTOIRE DE L'HOPITAL DE LUSIGNAN

(Commune de Lusignan)

1^{er} juillet 2014

L'histoire de *l'Hôpital* montre une évolution dans sa vocation, à l'origine pour l'hospitalité charitable du pauvre et des voyageurs (hébergement et restauration), il a fini par assurer, grâce au progrès de la médecine, la prise en charge de soins de tous les malades dans le cadre d'un service public hospitalier.

Plusieurs établissements, œuvres de charité, de bienfaisance et des soins, vont apparaître sur Lusignan au cours de l'histoire. L'hôpital est plus qu'un lieu ; c'est une identité en soi.

Des origines au 16^{ème} siècle, l'hôpital est une œuvre de charité qui trouve ses origines dans l'Antiquité, dans la pratique individuelle du devoir d'hospitalité.

Durant le Moyen-âge, l'apparition du Christianisme favorise le développement d'œuvres charitables et la fondation de maisons charitables. L'hôpital, œuvre de charité, devient une institution.

Les établissements hospitaliers se multiplient entre le 11^{ème} et le 15^{ème} siècle. Financés grâce à un ensemble de privilèges ou de donations charitables individuelles ils sont placés sous l'autorité ou la surveillance de l'évêque.

C'est au cours de cette période qui va se créer, sous l'impulsion de l'Eglise, un réseau d'aumôneries qui accueillent pauvres, malades et ceux qui sont sans force (pèlerins). Ce sont des établissements de petite taille (souvent 12 lits = 12 apôtres) fondés soit par une communauté religieuse soit par des particuliers.

Nous pouvons remonter l'histoire de l'hôpital de Lusignan au début du 13^{ème} siècle avec la dotation, en 1248, de deux aumôneries par Hugues X de Lusignan.

Lusignan, située sur la route pour Bordeaux (et donc sur la route du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle) est une ville de passage entre Poitiers et Saint-Jean-d'Angély. Les besoins d'hospitalité étant nombreux, on y fonde des aumôneries pour l'accueil des pèlerins et des mendiants. Ils y reçoivent, outre des soins, le vivre, le vêtement et autres nécessités. Les établissements comportent une chapelle placée sous le patronage d'un saint.

- **Aumônerie de la Font-de Cé (1248)** : dotée en 1248 d'une rente annuelle de cinq sous par le seigneur Hugues X de Lusignan, était placée sous son autorité directe.

C'était le lieu principal d'accueil des jacquets à Lusignan. En bordure du chemin de Compostelle, l'établissement, voué conjointement à saint Jacques et saint Philippe était situé au carrefour des voies de la Haute-Ville, de Saint-Jean-d'Angély et de Saint-Maixent. Une chapelle était adjointe.

L'aumônerie est toujours en fonctionnement au 17^{ème} siècle, mais d'après un rapport réalisé par Jacques Trottin (architecte pour le roi en Poitou, maître des ses œuvres de maçonnerie et de charpente), il est constaté lors de sa visite que les bâtiments de l'aumônerie, ainsi que la chapelle, sont en très mauvais état (16 septembre 1614).

Ce document nous apprend que le logis de l'aumônerie a été totalement ruiné par les guerres de religion, que les bâtiments tombent en ruine, que les malades qu'on y porte en grand nombre meurent aussitôt à cause de l'infection, que le bâtiment des pauvres est comme une cave pleine d'eau.

En 1615, un nouvel aumônier est nommé. Il se nomme Jehant Arnault. Il va restaurer l'aumônerie. Une deuxième visite, le 4 novembre 1634, constate que la chapelle du roi, étant toute tombée, a été récemment réédifiée à neuf ainsi que la cloche ; ont été aussi refaits les logements de l'aumônier, du gardien et des pauvres, ainsi que le four banal (!). La chapelle mesure 50 pieds de long sur 18 pieds de large.

- **Aumônerie de Pranzay (1248)** : dotée en 1248 d'une rente annuelle de cinq sous par le seigneur Hugues X de Lusignan. Placée sous son autorité directe. Elle semble disparaître avec les Guerres de Religion. Ses revenus furent réunis à l'hôpital de Lusignan.

Au Moyen-âge, avec les croisades, apparaissent les grandes épidémies en Europe : peste noire, lèpre ... « L'hôpital » n'est pas adapté pour accueillir les malades incurables. Par charité, il faut s'occuper de ces malades contagieux et incurables, se donnant ainsi une bonne conscience chrétienne.

On isole alors cette population, à un jet de pierre de la ville, dans des léproseries et des maladreries. Ces établissements sont placés sur des voies de grande communication et/ou à proximité des voies d'eau. Ils disposent d'une chapelle, d'une ou plusieurs salles communes, d'un jardin, parfois d'un cimetière.

La plupart de léproseries furent créées par les seigneurs, les autorités locales ou des communautés d'habitants qui donnèrent des terrains et de l'argent dans un double but. Tout d'abord, dans un esprit de charité chrétienne envers les malades, mais aussi pour une autoprotection contre toute contagion.

Pour la plupart du temps c'étaient des religieux qui se sacrifièrent pour soigner les lépreux.

Avec la disparition progressive de la lèpre, au début du 14^{ème} siècle, les établissements sont attribués aux hôtels Dieux et hôpitaux voisins.

- **Maladrerie, Léproserie de Pranzay (1270)** : lieu d'accueil de voyageurs malades incurables et contagieux locaux.

Fondée en 1270 par le seigneur Hugues XIII de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême qui la dote d'une rente.

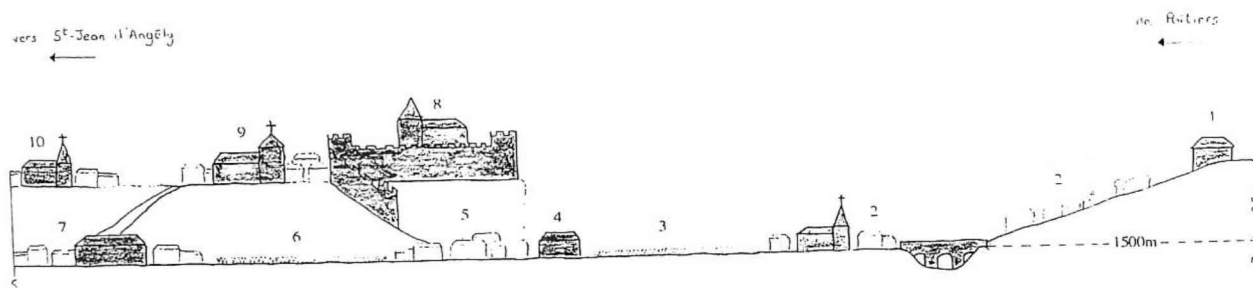
Elle était établie à l'entrée de la cité Mélusine pour éviter tout risque de contagion. Plus tard, elle deviendra propriété de l'aumônerie de la font-de-Cé.

Cet établissement apparaît dans les textes en 1270 sous la dénomination de léproserie. Ce terme est employé pour marquer la différence avec les aumôneries.

La toponymie permet de localiser l'édifice, puisque, sur le cadastre de 1836, une parcelle de terrain, située à proximité du hameau actuel de Bob-li-bob et en bordure du chemin médiéval, est dénommé Les Maladries. Il ne reste aujourd'hui aucun vestige.

Dès 1544, cette Maladrerie de Pranzay, devenue propriété de l'aumônerie de la Font-de-Cé n'est déjà plus qu'une pièce de pré.

SCHÉMA DE LA VILLE DE LUSIGNAN
À L'EPOQUE DES CHEMINS DE SAINT-JACQUES
(XIIème-XVème siècles)



- | | |
|--|---|
| 1 - Maladrerie de Pranzay | 6 - Jardins de Lusignan |
| 2 - Bourg, Aumônerie et Pont de Pranzay | 7 - Bourg et Aumônerie de la Font-de-Cé |
| 3 - Jardins de Pranzay | 8 - Château de Lusignan |
| 4 - Prieuré Saint-Gilles (localisation présumée) | 9 - Bourg de Notre-Dame de Lusignan |
| 5 - Basse-Ville de Lusignan | 10 - Bourg d'Enjambes |

A la fin du Moyen Age, le système hospitalier fondé sur la charité fonctionne mal. Les aumôneries sont en piètre état (dégradations en partie causées par les guerres), les revenus sont insuffisants, la misère a augmentée.

A Poitiers, le corps de ville va commencer à prendre le relais. Un premier Hôtel-Dieu va se créer.

A partir du 16^{ème} siècle les hôpitaux vont dépendre désormais de l'administration publique et non plus de l'Eglise.

On passe ainsi d'une vocation d'œuvre charitable à une vocation d'œuvre de bienfaisance.

L'hôpital continue sa fonction de loger, enfermer et nourrir les pauvres mendiants et invalides mais on commence à restreindre leurs entrées au profit des malades curables.

CREATION DE L'HOPITAL SAINT-LOUIS

Au 17^{ème} siècle, le déclin des pèlerinages en Terre Sainte et la quasi-disparition de la lèpre, rendaient léproseries et maladreries peu utiles. Le pouvoir royal souhaite procéder à des regroupements des établissements hospitaliers. Ces établissements étaient parfois utilisés à de tout autres fins que celles pour lesquelles ils avaient été créés et ils étaient mal gérés.

En 1672 Louis XIV donne les bénéfices de l'aumônerie aux chevaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, (ordre fondé à Jérusalem au 11^{ème} ou 12^{ème} siècle pour accueillir les pèlerins et croisés lépreux). En 1676, l'aumônerie bénéficie des revenus :

- du fief du bourg de la Font-de-Cé,
- de la foire qui s'y tient à la Font-de-Cé le lundi avant la Pentecôte,
- du four banal de l'aumônerie. Les habitants du faubourg de la Font-de-Cé étaient tenus de faire cuire « leurs pâtés » au four banal de l'aumônerie. Ils devaient payer, pour la cuisson, 3 sols par livre de farine.
- d'un droit d'usage dans les bois du Roi de la châtellenie de Lusignan et
- de nombreux fiefs répartis sur le territoire Mélusin : la Javigne -Comblé-, la Petite Lande – Enjambes-, Chiré et Touchemoreau -Saint-Sauvant-, la Corberaie -Celle l'Evescault-, l'Etournelère -Rouillé-, la Poupardière -Cloué-

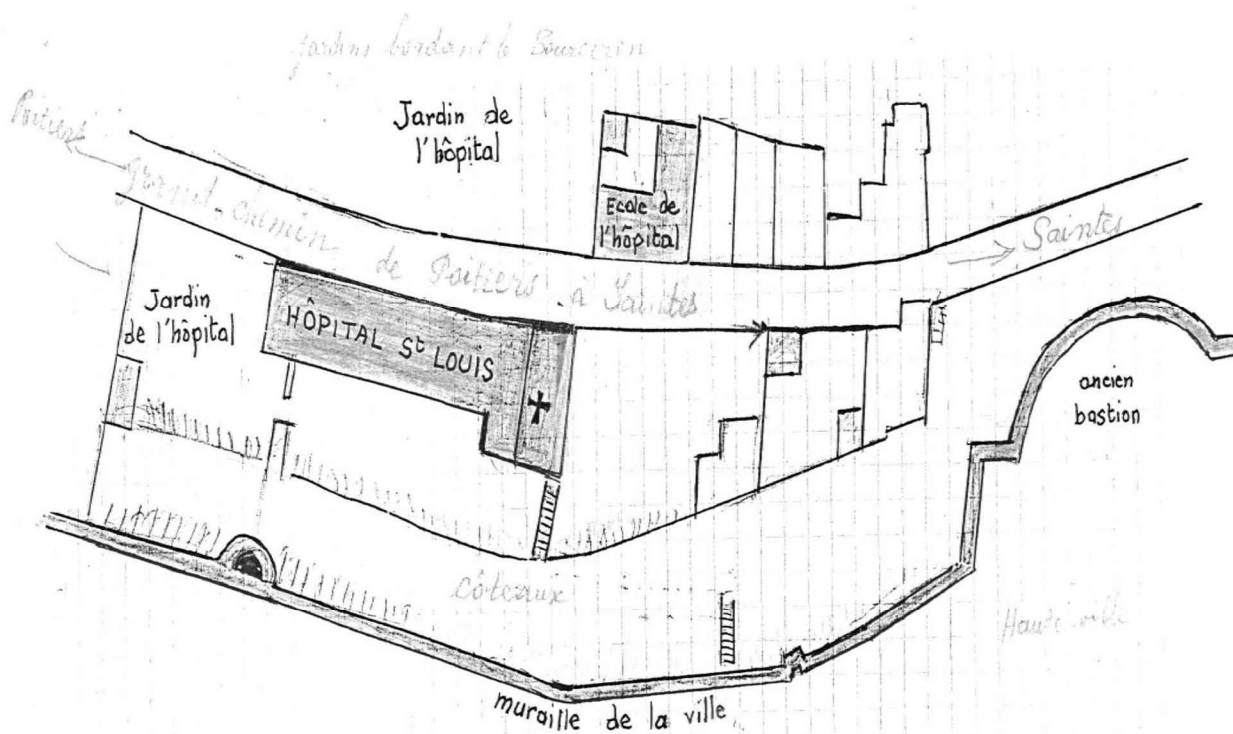
L'ordre va jouir de ces revenus pendant un temps, puisqu'en 1695 des édits royaux annulent cette décision et transfèrent les biens au profit du tout nouvel Hôtel-Dieu Saint-Louis de Lusignan.

En effet, à Lusignan, un arrêt du Conseil du roi de 1695 refait la « carte hospitalière » en supprimant les lieux d'hospitalité qui n'ont plus de raisons d'être pour en donner les revenus à des lieux d'hospitalité qui correspondent plus aux besoins de l'époque.

Un hôpital, dénommé Hôtel-Dieu Saint-Louis, est créé par un arrêt du Conseil du roi en date du 21 janvier 1695, confirmé en décembre de la même année par des lettres patentes enregistrées au Parlement le 10 juillet 1696. En 1703 le règlement de l'hôpital, dicté par le roi, est approuvé par l'évêque de Poitiers.

L'hôpital de Lusignan a donc, aujourd'hui, plus de trois siècles d'existence.

Le tout nouvel hôtel-Dieu est alors situé à l'extrémité ouest de la Basse ville de Lusignan. Il présente sa principale façade au midi, le long de la route nationale. Au delà de la route, se trouve un vaste jardin traversé par le ruisseau Bourceron dont le cours est rapide. Plus loin, au bout du jardin, toujours en face, existe un bouquet de grands arbres dépendant de l'hôpital. La façade nord est protégée contre les vents de cette région par un coteau qui abouti aux terrasses de la ville haute.

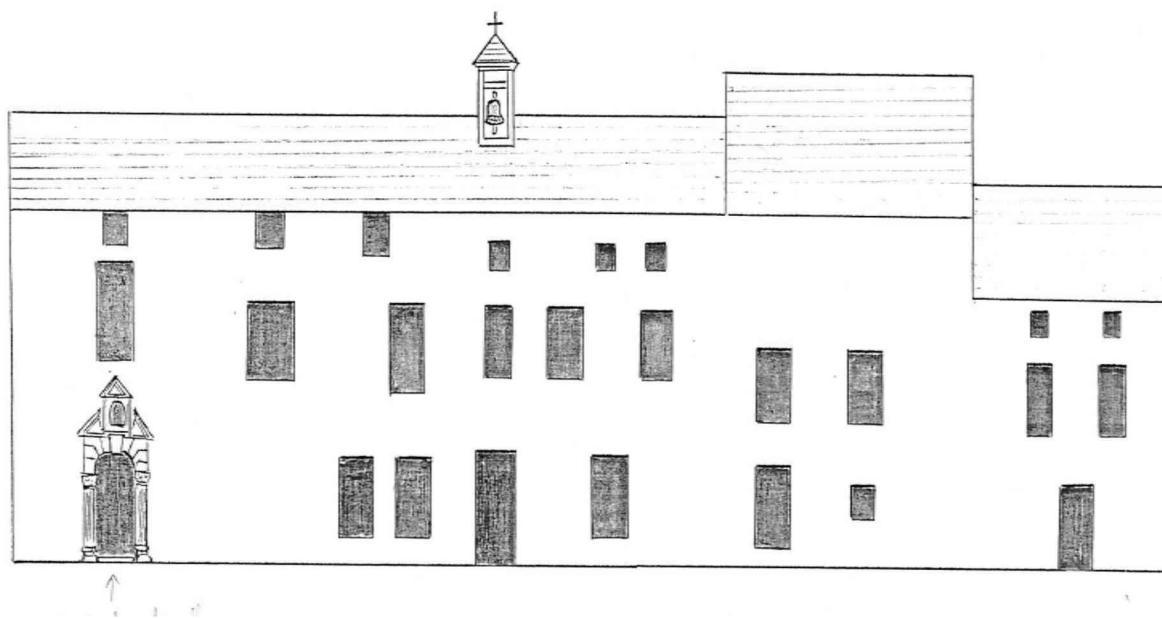


D'après un plan de la traverse de Lusignan daté de 1759 (310 cm x 48 cm)

Arch. Dép. Vienne : Fi D55

*plan en mauvais état
difficile à manipuler*

L'hôtel-Dieu fut installé en 1697 dans une ancienne hôtellerie sise dans la Basse Ville : le logis de la Tête Noire. Cette auberge est citée dans un texte de 1481. Elle appartenait alors à Louis Pouvreau, seigneur de l'Augerie. En 1534, Pierre Dappelvoisin acquiert cette hostellerie, puis en 1645 sa veuve l'arrente à Pierre Guyon. En 1697, Marguerite Thérèse Frogier, veuve de ce dernier, cède l'hostellerie aux administrateurs de l'hôpital moyennant le paiement d'une rente foncière annuelle et perpétuelle de 66 livres, 13 sols et 6 deniers.



Pour assurer le fonctionnement de ce nouvel établissement, on lui annexe les revenus des anciennes aumôneries :

- l'aumônerie de la Font-de-Cé, et
- celles de Chenay, Chey, Couhé, Vivonne et la Villedieu du Perron.

En 1698, les aumôneries de Saint-Sauvant, Coulombiers et Civray lui furent à leur tour réunies.

En 1707, l'hôtel-Dieu accueille également les pauvres des paroisses dont les revenus des aumôneries y ont été réunis. « Ces pauvres sont bien nourris et reçoivent tous les soins possibles ».

1730 : L'établissement se vit chargé d'une nouvelle fonction : Lusignan, étant un grand passage des troupes en déplacement dans le royaume, on y admet, de préférence aux pauvres des lieux, les soldats qui sont malades ou blessés. Cette fonction d'hôpital militaire sera conservée jusqu'à la première guerre mondiale.

L'administration et le service aux pauvres en fut confiée aux sœurs hospitalières de la congrégation de Sainte-Marthe (communauté fondée en 1459 par le chancelier Nicolas Rolin et son épouse Guigone de Salins, pour répondre aux besoins corporels et spirituels des malades de leur tout nouveau hôtel-Dieu de Beaune). Les deux premières sœurs à s'installer provenaient de Ruffec. Luce Geoffroy des Bouchauds fut la première supérieure de cette petite communauté qui va « gouverner » les malades reçus à l'hôpital jusqu'au mois de novembre 1945.

Les religieuses qui sont arrivées de l'hôpital de Ruffec en juillet 1699 et se sont installées à Lusignan, appartenaient à la congrégation des filles de Sainte-Marthe d'Angoulême. Elles allaient « gouverner » les malades reçus à l'hôpital.

Entre 1810 et 1913, les religieuses de Sainte-Marthe formaient à elles seules une congrégation indépendante : les religieuses de Sainte-Marthe de Lusignan.

Les dernières religieuses qui ont été présentes à Lusignan (1913 – 1945) appartenaient à nouveau à la congrégation d'Angoulême.

Liste de supérieures :

- Luce Geoffroy des Bouchaux (1699-1729)
- Luce-Marguerite Geoffroy des Bouchaux (1729-1734)
- Madeleine Gourdin de la Fuye (1734-1746)
- Marie-Catherine Renaud de Villeneuve (1746-1778)
- Thérèse de Lauzon (1778-1783)
- Marie-Suzanne de La Roche (1783-1792)

1792 : un décret déclare éteintes toutes les congrégations religieuses. En conséquence, les religieuses, réduites à l'état laïc, assurent le soin des malades à titre individuel. Les sœurs devenues citoyennes durent abandonner leur habit religieux. On remplaça la coiffe par le petit bonnet de toile des femmes du peuple, on porta habituellement le tablier de travail et le reste du vêtement fut recouvert d'un manteau.

A Lusignan, les sœurs Savigny, Labrousse et Duperron, qui desservaient l'hôpital, passèrent par de dures épreuves. Quand on supprima le culte devin et qu'une bande de révolutionnaires marchait sur la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour la profaner, sœur Savigny, qui était d'une santé plutôt faible, mue et soutenue par une force extraordinaire, prit à bras-le-corps la lourde statue en pierre de Notre-Dame du Prompt Secours et alla la déposer en lieu sûr. Pour la replacer dans sa niche, il fallut le concours de deux hommes.

Puis vint la Terreur, avec ses comités révolutionnaires et la loi des suspects, qui livrait à des tribunaux quiconque était dénoncé par n'importe qui. Aux premiers jours du mois de juillet 1794, le délégué de la commune de Lusignan, un certain Villeneuve, accusa les trois gouvernantes de pauvres (ex-religieuses) d'avoir reçu nuitamment un prêtre à l'hôpital (contrairement aux lois) et de lui avoir fait célébrer les cérémonies d'un culte proscrit.

Les juges décidèrent de faire arrêter les coupables, pour les traduire devant le tribunal criminel de Poitiers. C'était la guillotine en perspective et à bref délai. Cependant, le greffier Granier osa élever la voix en faveur des prévenues, et demanda courageusement que l'on s'enquit de la véracité des faits qui étaient reprochés aux accusées. On lui accorda un délai de 48 heures après lequel il rendrait compte de son mandat.

Le citoyen Granier, qui voulait sauver les Sœurs, alla les trouver et leur dit qu'elles étaient en état d'arrestation et les supplia de partir au plus vite et de se réfugier en lieu sûr. Mais elles décidèrent de rester.

A l'aube du jour où elles devaient être arrêtées, elles entendent des clameurs dans la rue et un violent coup de sonnette interrompt leur préparation à la mort. La porte s'ouvre et le sieur Granier entre vivement et s'écrie tout joyeux : « Citoyennes, vous êtes libres ; Robespierre est guillotiné ! » On était le 30 juillet 1794.

Après la laïcisation révolutionnaire, les religieuses ont repris une certaine place dans l'hôpital. En 1790 il compte « 17 lits très propres et tout le mobilier nécessaire ».

La Convention nationalise l'hôpital et ses biens. Ceux-ci sont confiés aux communes et l'administration s'effectuait sous le contrôle d'une commission municipale. L'hôtel-Dieu devient L'HOSPICE de Lusignan.

Suite à la Révolution l'hôpital connaît de grandes difficultés, notamment financières. Ses revenus se sont effondrés dès 1790 conséquemment à la suppression des rentes nobles, dîmes, terrages et autres droits féodaux. L'argent fait défaut pour assurer l'entretien des bâtiments de l'hospice et ceux de différentes fermes qui en dépendent. La situation s'aggrava quand en 1794 une partie de ses biens immobiliers furent vendus.

Fort heureusement, une loi de 1796, décréta que les biens hospitaliers aliénés seraient remplacés par des domaines saisis sur des émigrés. C'est ainsi qu'entrèrent dans le patrimoine immobilier de l'hôpital plusieurs domaines dont 4 métairies (2 sur la commune de Rouillé et 2 sur Saint-Sauvant).

Entre la fin 18^{ème} et le 20^{ème} siècle : l'hôpital devient un centre de soins. Une médicalisation se met en place et conduira petit à petit à « l'établissement de soins » que nous connaissons.

1800 : l'hospice de Lusignan compte 22 lits et 28 malades (!!) => On fait coucher ensemble les moins infirmes. Le Personnel accueillait : 7 gouvernantes (anciennes religieuses), 1 infirmier, 1 domestique et 1 servante.

Les malades sont nourris avec de la viande de boucherie du petit salé et des légumes de toutes espèces.

1815 : Tout au long du 19^{ème} siècle la commission administrative de l'hôpital va se trouver confrontée à de sérieux problèmes financiers. En 1815 la commission présidée par le maire Jean Babinet décida, pour réduire les dépenses, de n'accueillir provisoirement que 7 malades. Ce nombre sera porté par la suite à 10 au minimum et 15 au maximum. Il ne variera pas jusqu'à la fin du siècle.

1860 : l'hôpital reçoit :

- les malades civils (homme, femmes et enfants) atteints de maladies aiguës ou blessés accidentellement (15 lits au maximum : 7 pour hommes et 8 pour femmes)
- les malades militaires ou marins (6 lits maximum)
- les ouvriers voyageurs qui seront dans l'impossibilité de continuer leur route mais seulement pour 24 heures ou 48 heures.

Ne sont pas admis à l'hôpital les galeux, les teigneux et les vénériens. L'admission des malades ne peut avoir lieu que s'ils sont munis d'un billet signé du médecin et visé de l'administration de service.

1879-1882 : reconstruction d'un nouvel hôpital :

En 1874, un éboulement se produit dans la salle des femmes située au premier étage au dessus de la chapelle. Considérant l'état de délabrement de l'ensemble du bâtiment, la commission administrative prend la décision de le démolir et de le reconstruire au même endroit.

Avant de donner son accord, le préfet demande un rapport concernant l'emplacement de l'actuel l'hôpital et les conditions de salubrité désirables pour qu'on puisse y reconstruire un autre bâtiment.



D'après le rapport du docteur Dupuis (1875), la situation topographique de l'hôpital de Lusignan « paraît dans de très bonnes conditions : exposition au midi, soleil une grande partie de la journée, abri contre les mauvais vents, circulation libre de l'air. Une des bonnes conditions hygiéniques, est le cours rapide du ruisseau Bourceron faisant dans le vallon (situé en face) l'office d'un ventilateur. Le coteau (situé derrière l'hôpital), abrité contre les vents froids et recevant le soleil presque tout le jour, attire instinctivement les malades qui semblent y puiser de nouvelles forces ».

Les travaux de reconstruction sont adjugés le 24 mai 1879 à Ferdinand Bernard, lequel les exécute sur les plans de L. Ferrand, architecte à Poitiers. Ils sont achevés en 1882. L'électricité est installée en 1910 puis le chauffage en 1937.

En 1893 les communes du canton de Lusignan et celle de Marigny-Chemereau (canton de Vivonne) furent rattachées à l'hôpital de Lusignan pour le traitement de leurs malades privés de ressources.

En 1893 il est appelé hôpital-hospice ; en 1911 il devient hôpital-civil et militaire

1913 : La supérieure des religieuses de l'hôpital et les deux sœurs qui lui sont adjointes, font connaître à la commission administrative qu'en raison de leur âge avancé et leur état de fatigue, elles ne peuvent plus assurer leur service à l'hospice. Elles seront remplacées par 3 religieuses de la congrégation des filles de Sainte-Marthe d'Angoulême, et la commission administrative décide que les anciennes sœurs seront considérées comme pensionnaires gratuites.

1917 : Les sœurs bénéficient de quelques avantages. Le vin de table (trop cher) est remplacé par du cidre pour les repas des malades, infirmes et le personnel domestique. Les religieuses, cependant, ont la faculté de boire du vin ou du cidre à leur gré.

1945 : Les sœurs qui œuvraient à l'hôpital de Lusignan sont rappelées à Angoulême par la supérieure générale de la congrégation. A partir de cette date l'hôpital de Lusignan n'emploiera plus que du personnel laïc.

En 1966, l'Hôpital local ouvre 67 lits pour une maison de retraite.

En 1967 : adjonction d'une maternité de 10 lits (fermeture en 1972 puis reconversion en service de médecine)

De 1980 à 1985 des travaux d'humanisation importants ont permis d'agrandir et de remodeler les structures anciennes. Entre 1992 et 1997, la maison de retraite est reconstruite de l'autre côté de la rue de Chypre et une passerelle s'installe sur la route Nationale pour unir les deux établissements.

En 2010 une extension permet d'implanter l'établissement en totalité côté sud.

En 2011 l'hôpital local devient CENTRE HOSPITALIER de Lusignan, puis en 2013, Antenne du CHU de Poitiers dirigé par M. Jean-Pierre DEWITTE, directeur du CHU de Poitiers.

C'est un établissement installé en milieu rural spécialisé en gériatrie doté de 215 lits

s

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE :

Le nouvel hôpital de 1882 est devenu la partie la plus ancienne de l'établissement actuel. Son aspect architectural, caractéristique de l'époque où il a été édifié, a été intégralement conservé.

Imposant par ses proportions et sa symétrie, l'édifice est formé en façade d'un corps central à travée unique flanqué de deux ailes latérales de cinq travées chacune. L'ensemble s'élève sur trois niveaux, dont un sous les combles, séparés par une corniche. Les travées sont régulières, ouvertes de fenêtres rectangulaires présentant à la partie supérieure un arc surbaissé.

LA CHAPELLE

La travée centrale du bâtiment est occupée par une chapelle qui se détache légèrement de la façade.

L'origine du mot chapelle viendrait du mot latin *capa*, en référence à l'édifice («la capella») où se trouvait la relique de la chape de saint Martin de Tours.

Elle abrite :

- un tableau du 17^{ème} siècle (huile sur toile) représentant Jésus chez les sœurs Marthe et Marie (tableau classé le 25 juillet 1963).

Marthe dirigeait à Béthanie (près de Jerusalem) une maison avec charité et hospitalité envers les pauvres. Très dévouée, elle offrait aussi l'hospitalité au Christ et à ses disciples.



Ce tableau représente une scène habituelle d'accueil chez Marthe : Jésus venait souvent dans la maison de Bethanie. Marie s'asseyait à ses pieds et n'en bougeait plus. Marthe, pendant ce temps-là, préparait le diner.

Un jour, elle dit à Jésus :

-Seigneur, trouvez-vous juste que ma sœur me laisse seule pour servir ? ,Dites-lui donc de m'aider.

-Marthe, Marthe, lui répondit Jésus, vous vous inquiétez de beaucoup de choses. Une seule est nécessaire. Mairie a choisi la bonne part, qui ne lui sera pas ôtée.

-Seigneur, dit Marthe, je ne parlais pas sérieusement. Je sais que Marie est plus intelligente que moi. Il est bien naturel que vous ayez du plaisir à causer avec elle, car elle comprend tout ce que vous dites. Je suis d'ailleurs aussi heureuse de vous servir qu'elle peut l'être de vous écouter. J'ai donc également choisi la bonne part, puisque j'ai choisi celle qui me convient.

Selon la tradition provençale, Marthe s'est établie, après la mort du Christ, en Provence aux Saintes-Maries-de-la-Mer avec Lazare, son frère, et Marie. Elle y aurait vaincu la Tarasque à Tarascon, où fut élevée en son honneur une collégiale royale, sur l'emplacement de son tombeau.

- Un vitrail « donné par madame Berliez -ateliers Guérithault- en 1883 ».

La famille Berliez fut également don d'un grand nombre de vitraux installés dans l'église Notre Dame de Lusignan.

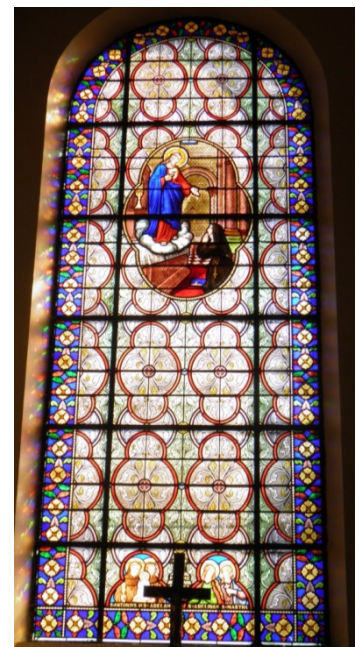
L'atelier des frères Guerithault qui était situé rue de la chaîne à Poitiers, a réalisé de nombreux vitraux en Poitou entre 1862 et 1893.

L'ensemble est une verrière mixte :

ornementale décorée de motifs géométriques ou végétaux, constituée de verre teint dans la masse ou incolore, et

à médaillons peints à la grisaille (1 en haut, 2 en bas). A droite, dans sa partie inférieure, sainte Martha et sainte Adelina sont représentées ; à gauche sont représentés saint Antoine et saint Adela.

Dans la partie supérieure, au centre, un Christ debout est placé en élévation devant une religieuse en prière.



C'est un vitrail réalisé au 19^{ème} siècle, période où les Romantiques « redécouvrent » le Moyen-Age et où l'art néo-gothique est en vogue. Le vitrail, depuis deux siècles disparu des ateliers, car il ne présentait plus d'intérêt, sort de l'oubli. Un enthousiasme naît à nouveau pour le vitrail religieux coloré. Dans un premier temps, les vitraux, s'inspirant des vitraux de style médiéval, vont reprendre quelques éléments typiques de ceux du Moyen Age, notamment la bordure décorée de motifs végétaux. On retrouve également la technique traditionnelle du verre serti au plomb. On les &appelle vitraux archéologiques.



Un haut lanternon couronne la travée centrale de l'édifice.

Sa cloche fut fabriquée par Gabriel Marquis à Saumur l'an 1765 (classée le 4 mars 1943). « Je me nomme Barbe Marthe Françoise Lomise »